

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/37/158

S/14926

25 mars 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Point 20 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 24 mars 1982, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, le communiqué en date du 10 mars 1982 du Ministère de l'information du Kampuchea démocratique concernant les résultats des entretiens entre le Premier Ministre Khieu Samphan et Samdech Norodom Sihanouk au sujet de l'union nationale contre les agresseurs vietnamiens.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire circuler ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 20 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

^x A/37/50.

82-07526

/...

ANNEXE

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'INFORMATION
CONCERNANT LES RESULTATS DES ENTRETIENS

ENTRE LE PREMIER MINISTRE KHIEU SAMPHAN
ET SAMDECH NORODOM SIHANOUK AU SUJET DE L'UNION NATIONALE

CONTRE LES AGRESSEURS VIETNAMIENS

La position constante du Gouvernement du Kampuchea Démocratique est de réaliser l'union de toutes les forces nationales qui veulent lutter contre les agresseurs vietnamiens afin d'accroître les forces de combat dans tous les domaines, militaire, politique, diplomatique, et, à fortiori, de ne rien faire qui puisse porter atteinte aux forces actuellement en lutte.

Aussi, en dépit de ses multiples tâches au front, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN a-t-il tenu à conduire personnellement une délégation du Kampuchea Démocratique à Beijing (République Populaire de Chine) pour s'entretenir avec Samdech NORODOM SIHANOUK sur cette question de l'union nationale. Le premier entretien a eu lieu le 21 février 1982 dans une atmosphère de compréhension réciproque. A cette occasion le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN a fait part à Samdech NORODOM SIHANOUK de la position du Gouvernement du Kampuchea Démocratique:

Primo, le Gouvernement du Kampuchea Démocratique désire ardemment que se concrétise l'union de toutes les forces nationales en vue de combattre et de bouter rapidement les agresseurs vietnamiens hors du Kampuchea et mettre fin aux malheurs incommensurables du peuple du Kampuchea qui, depuis plus de trois ans, n'a que trop souffert des deuils et dévastations causés par cette guerre d'agression et de génocide.

/...

Secundo, le but de l'union est d'accroître les forces de combat contre les agresseurs vietnamiens dans tous les domaines, et de ne rien faire qui puisse porter atteinte aux forces actuellement en lutte, tant dans leur statut légal que dans leur combativité sur le terrain.

Tertio, dans cette union, chaque partie conserve son identité, son idéal, sa philosophie politique et son organisation. Néanmoins, si le gouvernement de coalition tripartite vient à être constitué, il devra posséder un certain nombre de principes et règles qui lient toutes les parties entrant dans sa composition pour assurer l'union véritable et la bonne coopération. Ces principes et règles sont:

- a/ le principe du tripartisme;
- b/ le principe d'égalité, aucune partie ne détenant ni les pleins pouvoirs ni la prépondérance de pouvoirs sur les autres;
- c/ le principe de consensus, c'est-à-dire les décisions importantes doivent être prises d'un commun accord par les trois parties;
- d/ il faut se baser sur la légalité de l'Etat du Kampuchea Démocratique.

Samdech NORODOM SIHANOUK est d'accord sur les trois points suivants:

Primo, si un jour une coalition tripartite se réalise, elle devra se baser sur un programme politique minimum.

Secundo, si un jour un gouvernement de coalition tripartite se constitue, ce gouvernement devra être formé dans le cadre légal du Kampuchea Démocratique qui est membre de l'ONU.

Tertio, les trois parties conserveront leur autonomie, liberté, idéologie et leurs façons de pensée. Mais dans le cas de la formation d'un gouvernement tripartite, ce gouvernement devra se doter d'un certain nombre de règles qui lient les parties et déterminent les droits et obligations que celles-ci doivent respecter afin d'assurer une coopération harmonieuse entre elles.

Après leur entretien, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN et Samdech NORODOM SIHANOUK se sont présentés devant les correspondants de la presse chinoise et internationale qui sont venus pour attendre les résultats de la rencontre. Samdech NORODOM SIHANOUK leur a fait part des trois points d'accord ci-dessus mentionnés.

Le 23 février 1982, le Premier Ministre F EU SAMPHAN et Samdech NORODOM SIHANOUK ont eu un deuxième entretien, après lequel ils se sont de nouveau présentés devant la presse. Le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN a précisé à l'intention des correspondants présents la teneur de l'accord en trois points intervenu avec Samdech NORODOM SIHANOUK, accord énoncé par ce dernier le 21 février 1982. Il leur a dit que les principes et règles qui doivent lier les trois parties en vue de leur bonne coopération dans le gouvernement de coalition tripartite du Kampuchea Démocratique sont les suivants:

Primo, le principe du tripartisme.

Secundo, le principe d'égalité, aucune partie ne détenant pour elle seule ni les pleins pouvoirs ni la prépondérance de pouvoirs sur les autres.

Tertio, le principe du consensus, c'est-à-dire les décisions importantes doivent être prises d'un commun accord par les trois parties.

Quant au quatrième principe, c'est-à-dire le principe selon lequel le gouvernement de coalition tripartite doit se placer dans le cadre légal de l'Etat du Kampuchea Démocratique pour assurer la légalité de ce gouvernement, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN a précisé devant la presse qu'il ne s'agit pas pour une partie quelconque de s'intégrer ou de se soumettre aux institutions du Kampuchea Démocratique. Le but de ce principe est d'asseoir le gouvernement de coalition tripartite à constituer dans le cadre légal de l'Etat du Kampuchea Démocratique et d'assurer que toutes les parties préservent et défendent la légalité de l'Etat du Kampuchea Démocratique qui est membre de l'ONU. Nous devons nous baser sur la légalité de l'Etat du Kampuchea Démocratique dans notre lutte sur le plan international contre l'ennemi vietnamien, car ce dernier, en envahissant le Kampuchea Démocratique, a piétiné la Charte des Nations Unies.

En résumé, au cours des entretiens des 21 et 23 février 1982, à part l'accord concernant la nécessité d'avoir un programme politique minimum, le Gouvernement du Kampuchea Démocratique et la partie de Samdech NORODOM SIHANOUK se sont mis d'accord que, en cas de formation d'un gouvernement de coalition tripartite, il faut se baser sur un certain nombre de principes suivants:

Primo, le principe du tripartisme.

Secundo, le principe d'égalité, aucune partie n'ayant pour elle seule ni les pleins pouvoirs ni la prépondérance de pouvoirs sur les autres.

Tertio, le principe du consensus pour les importantes décisions.

Quarto, les deux parties s'accordent sur la nécessité de préserver et de défendre la légalité de L'Etat du Kampuchea Démocratique qui est membre de l'ONU et qui est victime de l'agression vietnamienne.

La délégation du Kampuchea Démocratique, en partant du front pour se rendre à Beijing, a espéré également s'entretenir avec S.E. SON SANN en vue de rechercher avec toutes les parties kampuchéennes les bases d'une union en vue d'accroître les forces de lutte contre l'ennemi vietnamien. A cet effet, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN s'est associé au télégramme de Samdech NORODOM SIHANOUK invitant S.E. SON SANN à venir se joindre à la réunion au sommet tripartite à Beijing. Le 22 février 1982, au nom du Premier Ministre KHIEU SAMPHAN et en son nom propre, Samdech NORODOM SIHANOUK a envoyé à S.E. SON SANN un second télégramme confirmant les termes de celui de janvier 1982. Le télégramme du 22 février 1982 se lit:

" PRESIDENT KHIEU SAMPHAN DELEGATION GOUVERNEMENT KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE ET MOI AVONS HONNEUR INVITER FRATERNELLEMENT VOTRE EXCELLENCE RESPECTEE AINSI QUE UNE DELEGATION FNLPK A UNE NOUVELLE RENCONTRE AU SOMMET AVEC NOUS A PEKIN CAPITALE DE LA RP DE CHINE POUR EXAMINER ENSEMBLE LES DIVERS PROBLEMES QUI SE POSENT DANS LE CADRE DE NOS EFFORTS COMMUNS EN VUE CONCRETISER COALITION TRIPARTITE CAMBODGIENNE ANTIVIET POUR LIBERATION RAPIDE DE NOTRE PATRIE."

Le 26 février 1982, Samdech NORODOM SIHANOUK a reçu en réponse de S.E. SON SANN le télégramme dont la teneur suit:

" DES QUE J'AURAI REMPLI MES ENGAGEMENTS ANTERIEURS JE ME RENDRAI VOLONTIERS A BEIJING POUR VOIR LES PERSONNALITES CHINOISES ET SALUER PERSONNELLEMENT VOTRE ALTESSE ROYALE STOP SI NECESSAIRE JE VERRAI S.E. KHIEU SAMPHAN A MA RESIDENCE STOP."

Après avoir pris connaissance de la teneur de ce télégramme, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN a conféré avec Samdech NORODOM SIHANOUK pour évaluer la possibilité d'une rencontre tripartite à Beijing. Samdech NORODOM SIHANOUK et le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN ont constaté ensemble que dans sa réponse S.E. SON SANN n'a ni répondu à l'invitation pour une réunion tripartite kampuchéenne ni fixé la date de son arrivée à Beijing. Aussi ont-ils conclu que pour le présent, il n'existe aucune chance d'une telle réunion tripartite à Beijing.

La délégation du Kampuchea Démocratique a attendu des nouvelles de S.E. SON SANN jusqu'au 1er mars 1982. Par suite de leurs nombreuses tâches au front, le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN et la délégation du Kampuchea Démocratique ne pouvaient attendre plus longtemps et sont rentrés au pays à cette date.

En résumé, les entretiens entre le Premier Ministre KHIEU SAMPHAN et Samdech NORODOM SIHANOUK ont cette fois enregistré de bons résultats. De ces résultats se dégage la conclusion suivante: pourvu que toutes les parties kampuchéennes oeuvrent réellement pour l'union pour trouver les points qui les unissent en vue de combattre et de bouter l'ennemi vietnamien hors du Kampuchea, laissant en attendant leurs différends de côté, cette union est possible. Après le départ de l'ennemi vietnamien du Kampuchea, toutes les parties s'en remettront au verdict populaire à travers des élections sous la supervision de l'ONU.

Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique et le Front de Grande Union Nationale Patriotique et Démocratique du Kampuchea, comme dans le passé, continueront à s'en tenir fermement à leur politique de grande union nationale en vue de présentement combattre les agresseurs vietnamiens et dans l'avenir défendre et reconstruire le pays. Ensemble avec le peuple et l'Armée Nationale qui ont combattu vaillamment depuis plus de trois ans sur le terrain et réussi à enliser chaque jour davantage les agresseurs vietnamiens, ils persévéreront et redoubleront d'efforts, quels qu'en soient les difficultés et obstacles, dans cette lutte jusqu'à ce que toutes les troupes vietnamiennes soient boutées hors de la patrie kampuchéenne. Ils saisissent cette occasion pour lancer

un appel à toutes les parties kampuchéennes qui veulent combattre les agresseurs vietnamiens de placer l'intérêt national au dessus de tout et de s'unir pour lutter ensemble contre ces agresseurs. Ils lancent également un appel à tous les pays épris de paix et de justice pour qu'ils continuent à faire bénéficier de leurs soutiens la cause de la juste lutte du peuple du Kampuchea et du Gouvernement du Kampuchea Démocratique et qu'ils intensifient de concert leurs actions dans les domaines politique, diplomatique, économique, commercial, etc..., en vue d'obliger les autorités de Hanoi à respecter les résolutions de l'ONU et la Déclaration de la Conférence Internationale sur le Kampuchea, en retirant inconditionnellement toutes leurs troupes du Kampuchea, laissant le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans aucune ingérence étrangère.

Kampuchea Démocratique,
le 10 mars 1982

THUCH RIN
Secrétaire d'Etat à l'Information

